



Communiqué de presse

Jeudi 31 octobre 2013

### « Gaz de houille en Lorraine : nouveau Qatar ou nouveau Traquenard ? »

**Alors que le Conseil constitutionnel a confirmé début octobre la validité de la loi interdisant la fracturation hydraulique, certains industriels ne se laissent pas abattre et ont d'autres cartes que les gaz et huile de schiste à jouer. Ainsi, les gaz de houille sont depuis quelques années l'objet de la convoitise de la société EGL en Lorraine, entre autres. France Nature Environnement et Mirabel réitèrent leur opposition à l'exploration et exploitation de ces gaz fossiles qui n'ont pas leur place au sein de la transition énergétique.**

#### **La Lorraine n'est pas le Far-West : FNE demande l'annulation des forages illégaux**

Avec une réserve potentielle estimée entre 50 et 350 milliards de m<sup>3</sup>, le bassin minier de la Lorraine est très convoité pour son gaz de houille (aussi appelé gaz de couche, ou Coal Bed Methane). La société European Gas Limited (EGL), y détient deux permis exclusifs de recherches en Moselle (Bleu lorraine, Bleu Lorraine Sud) pour l'exploration des gaz de couche. Les dernières autorisations accordées en 2012 pour la réalisation de 4 forages auraient dû être soumises à enquête publique d'après le décret du 29 décembre 2011[1]. Mais EGL s'est dépêché de déposer un dossier (incomplet) avant la date d'entrée en vigueur de ce décret (1<sup>er</sup> juin 2012) afin d'échapper à cette procédure. Cette situation est contraire au droit de participation du citoyen à l'élaboration des projets qui impactent son environnement. C'est pourquoi France Nature Environnement vient de déposer un recours pour annulation de ces autorisations de forages illégaux.

#### **Une nappe phréatique sous haute surveillance**

Le bassin houiller Lorrain est une zone géologiquement très fracturée : de nombreuses failles et fractures mettent en communication la nappe et les couches qui renferment le méthane. Or, la nappe des Grès du Trias inférieur, concernée de près par les travaux d'EGL, est une ressource stratégique pour la Lorraine avec un volume d'eau douce exploitable de 150 Milliards de m<sup>3</sup>, dont 100 Milliards de m<sup>3</sup> sont utilisés annuellement pour l'alimentation en eau potable et l'industrie. Pour Romain Virrion, directeur de Mirabel « *Pour l'instant, les travaux de recherche d'EGL n'utilisent pas la fracturation hydraulique qui est utilisée dans 90% des gisements de*

*gaz de houille dans le monde car c'est la technique qui permet d'augmenter le rendement de l'exploitation. Le recours à la fracturation hydraulique n'est donc pas exclu si jamais elle est autorisée un jour en France. Qu'en serait-il alors de la protection de la nappe des Grès ? »*

### **Les gaz de houille ne sont pas compatibles avec la transition énergétique**

France Nature Environnement et MIRABEL Lorraine Nature Environnement plaident pour une mise en œuvre concrète de la sobriété, de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Dans leurs objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, ces associations jugent incohérents avec la transition énergétique les investissements dans des énergies du passé qui ne feront qu'aggraver les dérèglements climatiques. Pour Bruno Genty, président de FNE : « *La France va se retrouver dans une posture délicate si demain elle massifie l'exploitation des hydrocarbures alors qu'elle accueillera en 2015 tous les pays du monde pour parler de climat. Difficile alors de se poser en exemple.* »